



Sainte-Cécile-de-Milton



Guide des parents

2023

Chers parents,

Par la présente, nous vous confirmons l'inscription de votre enfant au camp de jour de Sainte-Cécile-de-Milton. Par la même occasion, nous tenons à vous remercier de votre confiance et à vous assurer de notre dévouement complet, au service de votre enfant.

S.V.P, vérifiez bien vos reçus d'inscriptions. Si vous constatez une erreur ou une omission, communiquez avec nous sans délai afin d'effectuer les changements requis.

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce document, lequel vous informera sur le fonctionnement du camp de jour et ses règlements.

Cet été, les enfants feront le tour du monde! Il rempliront un carnet de voyage tout au long de la belle saison. L'équipe d'animation leur concocte des activités thématiques qui leur assureront de vivre de belles aventures tous les jours!

Nous espérons que ce guide répondra à vos interrogations. Aussi, nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Karine Laplante,
Responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications

450 378-1942 poste 126
www.miltonqc.ca
viecommunautaire@miltonqc.ca



TABLE DES MATIÈRES

Absence.....	7
Annulation.....	6
Arrivées.....	8
Calendrier estival.....	14
Code de vie.....	12
Communications.....	7
Coordonnées.....	4
Départs.....	8
HopHop.....	9
Horaire type.....	13
Horaires.....	4
Inscriptions et modalités.....	4-5
Introduction.....	2
Lieux.....	4
Matériel.....	11
Mesures disciplinaires.....	12
Modes de paiement.....	5
Objets perdus.....	7
Personnel.....	6
Plan de circulation.....	15
Remboursement.....	6
Service de garde.....	10
Sorties.....	10
Versements.....	5



À PROPOS DU CAMP DE JOUR

Lieux

- Parc des Générations | 259, rue Principale, sous le chapiteau (lieu principal).
- Salle communautaire | 130, rue Principale

Horaires

7 h à 8 h 30 : Service de garde

8 h 30 à 16 h 30 : Camp de jour

16 h 30 à 17 h 45 : Service de garde

Coordonnées

Cellulaire du camp (coordonnatrice) : 450 230-0335

Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications :
450 378-1942 p.126 | viecommunautaire@miltonqc.ca

INSCRIPTIONS

Périodes d'inscriptions

Résidents : À partir du mardi 18 avril à 8 h

Pour tous : À partir du mardi 2 mai à 8 h

Les inscriptions sont priorisées sur la base du « premier arrivé, premier servi », tant qu'elles respectent leur période d'inscription. Toute inscription remise avant la date et l'heure prévue se verra attribuer la dernière place dans l'ordre des inscriptions.

Clientèles admissibles

Enfants âgés de 5 à 12 ans, qui ont complété la maternelle 5 ans.



Modalités

- Le formulaire d'inscription doit être acheminé, dûment rempli, par courriel au viecommunautaire@miltonqc.ca, ou en personne à l'hôtel de ville située au 112, rue Principale.
- Les paiements se feront à la réception de la facture; veuillez ne pas laisser de chèque ou d'argent comptant avec les inscriptions.
- Aucun reçu ou confirmation ne sera émis lors de la prise des inscriptions.
- La facture, confirmant l'inscription de vos enfants, vous sera acheminée vers la mi-mai.

Note : Vous serez contactés rapidement s'il s'avérait impossible d'inscrire votre enfant par manque de place. Nous validerons avec vous la possibilité d'inscrire à la liste d'attente.

Modes de paiement

- Virement Interac (voir au dos de la facture pour la procédure)
- Argent comptant
- Chèque

Versements

Il est possible, mais non obligatoire, de payer en 3 versements :

Premier versement : À la réception de la facture (50 % du montant total, par famille)

Deuxième versement : 8 juin 2023 (25 % du montant total, par famille)

Troisième versement : 22 juin 2023 (25 % du montant total, par famille)

Note : Des frais de 50,00 \$ seront facturés pour tout chèque sans provision.



POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Annulation avant le début du camp de jour

Si le remboursement est demandé avant le premier jour du début du camp de jour, des frais administratifs de 50,00\$ + taxes seront facturés. Seuls, les frais d'inscription du camp de jour et du service de garde sont remboursables.

Aucuns frais administratifs ne seront facturés dans le cas d'une annulation pour une raison médicale, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Annulation pendant le camp

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de début du camp de jour, à l'exception d'une annulation pour une raison médicale. Dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés au prorata des services non reçus et aucuns frais administratifs ne seront facturés, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Marche à suivre pour annuler l'inscription pour une raison médicale

Vous devez transmettre à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton un avis écrit, accompagné d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin, au plus tard dans les 21 jours civils après le premier jour d'absence de votre enfant au camp de jour.

PERSONNEL À L'ANIMATION

Il convient de rappeler que l'équipe du camp de jour est composée de jeunes personnes motivées, dynamiques et responsables, mais qui en sont parfois à leur première expérience de travail. Nous attendons des parents qu'ils respectent le personnel, que ce soit en personne ou sur les médias sociaux.

Formation du personnel

Le personnel d'animation détient un Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA). La certification DAFA comporte une formation théorique de plus de 30 heures ainsi qu'un stage pratique de 35 heures et est reconnue par le Conseil québécois du loisir et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

De plus, le personnel doit obligatoirement suivre la formation « Premiers soins en camp de jour ».

COMMUNICATION

Des informations importantes peuvent vous être envoyées régulièrement; par exemple un déplacement du lieu de départ, une activité spéciale qui requiert un vêtement spécifique, une sortie à vélo pour un groupe en particulier, etc.

Ces informations seront partagées en utilisant les services suivants :

- Page Facebook du camp de jour : Camp de jour Ste-Cécile, page des parents
- Courrier électronique
- L'application HopHop

ABSENCE

Le camp de jour n'est pas obligatoire, il n'est donc pas utile de signaler une absence. Si toutefois votre enfant se rendait au camp de jour de façon autonome (marche, vélo), vous pouvez demander que nous portions une attention particulière à leur arrivée. Pour le faire, communiquez avec la coordonnatrice du camp (téléphone ou texto).

OBJETS PERDUS

Veillez à identifier tout le matériel de vos enfants; il sera plus facile pour vous de le retrouver.

À la fin de l'été, les objets restants seront photographiés et publiés sur la page Facebook du camp de jour. Ils pourront être récupérés à l'hôtel de ville jusqu'au 8 septembre à midi après quoi, ils seront offerts en dons à un organisme de la région.



FONCTIONNEMENT

Important

Par défaut, considérez toujours que l'accueil est situé au parc des Générations, accès par la rue Principale. Ponctuellement, l'accueil pourrait être déplacé à un autre endroit dans le parc ou à la salle communautaire. Restez informés en consultant la page Facebook *Camp de jour Ste-Cécile*, page des parents, en consultant vos courriels ou vos notifications sur HopHop.

Arrivées et départs au parc des Générations (259, rue Principale)

L'accueil se fera à la clôture, près de la rue Principale (voir le plan en page 15). Nous privilégions un accueil de type "service à l'auto" et vous incitons fortement à utiliser l'application *HopHop* (voir page 10) pour plus de rapidité. Vous devez vous assurer que l'animateur en place prenne la présence de votre enfant, ou note son départ.

Si vous devez sortir de la voiture, merci de bien la stationner le long de la clôture, pour laisser la voie libre à la circulation des autres voitures (voir le plan en page 15).

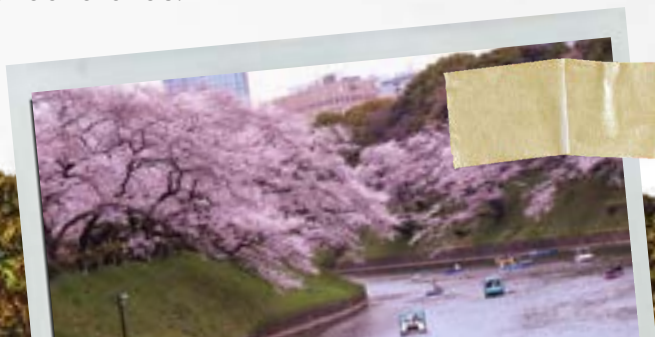
Arrivées et départs à la salle communautaire (130, rue Principale)

Accéder à l'accueil par la porte de côté.

Aucun enfant ne doit être laissé au camp de jour sans que le parent n'ait signifié son arrivée (sauf pour les marcheurs).

Arrivées tardives et départs hâtifs

Pour une arrivée tardive (après 8 h 30) et un départ hâtif (avant 16 h), vous devez communiquer avec le camp de jour (450 230-0335, téléphone ou texto) pour informer la coordonnatrice. Il sera alors possible de préparer votre enfant en attendant votre arrivée. Les groupes peuvent se déplacer vers la salle communautaire ou à une autre extrémité du parc; en communiquant avec nous avant, vous éviterez de longues recherches.



HopHop

Le camp de jour offre la possibilité d'utiliser l'application HopHop gratuitement.

L'application HopHop a été conçue pour permettre aux camps de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée, permettant ainsi à votre enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels pour quitter. Une notification vous est envoyée lorsque votre enfant est prêt à l'accueil du camp de jour, ce qui minimise votre temps d'attente (et donc votre exposition aux autres enfants et parents). Vous pouvez indiquer une heure fixe d'arrivée ou utiliser le GPS de votre téléphone mobile pour une estimation précise de votre heure d'arrivée. De plus, l'utilisation de photos pour l'identification des parents simplifie le travail du service de garde lors du départ de l'enfant. Pour plus de détails, visitez le <http://www.hophop.ca>.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. Vous pouvez créer votre compte en accédant à la page Web suivante : www.hophop.ca/inscription.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps. Comme votre camp de jour prend en charge les frais d'utilisation, aucuns frais ne vous seront facturés pour l'utilisation de ce service.

Vous trouverez sur le site Internet (www.hophop.ca) une vidéo qui présente l'application ainsi que des tutoriels pour l'installation et l'inscription. Vous découvrirez aussi plusieurs informations utiles dans le menu « Aide » de l'application mobile.

Prenez note que cette application est indépendante du camp de jour. L'utilisation se fait sur une base volontaire et ne change rien au système actuellement mis en place au service de garde pour les familles ne désirant pas utiliser HopHop.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe HopHop pour toute question ou pour avoir de l'aide lors de l'installation ou de l'utilisation. Les coordonnées pour les rejoindre sont :

- Courriel: support@hophop.ca,
- Téléphone : 514-708-7174, 1-888-684-1192





Service de garde

7 h à 8 h 30 et 16 h 30 à 17 h 45.

Les participants doivent être inscrits à l'avance, sous peine de se voir refuser l'accès.

Les parents qui viendront chercher leur enfant à l'extérieur des heures indiquées sur le formulaire d'inscription devront assumer les frais de pénalité suivants :

Frais de pénalité du service de garde

Retard ou avance de 15 minutes et moins-Pénalité de 5 \$/enfant/période de retard.

Sorties

Les départs et arrivées les jours de sortie se font à partir de la salle communautaire!

Le port du chandail du camp de jour est obligatoire.

Les informations relatives à une sortie vous seront acheminées la semaine précédente via l'Info-Parent.

6 juillet : RécréOFUN, Saint-Bruno-de-Montarville

13 juillet : Camping Domaine du Rêve, Sainte-Angèle-de-Monnoir

20 juillet : Motion, Parc national de la Yamaska

27 juillet : Camping Aqua Parc St-Pie, Saint-Pie

3 août : Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe

10 août : Ninja Factory, Brossard

18 août : Fête de fin de camp, Carnaval de Rio



**Matériel à apporter TOUS LES JOURS
(identifiez tout le matériel!)**

- Chaussures ou sandales attachées à la cheville, adaptées pour les sports
- Chapeau ou casquette
- Gourde d'eau
- Crème solaire EN TUBE (évitez les crèmes en aérosol, qui tachent les planchers, mais surtout qui offrent une protection moins efficace; les enfants seront à l'extérieur le plus souvent possible)
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Vêtements de rechange (au besoin)
- Un dîner froid ou dans un contenant isothermique
- Deux collations
- En cas de pluie ou de temps plus froid, prévoyez des vêtements et chaussures adaptés

Il est possible que nous vous demandions ponctuellement des effets ou vêtements spécifiques. N'oubliez pas de prendre connaissance toutes les semaines des Feuilles d'infos! Ils seront publiés sur la page Facebook du camp, vous seront transmis par courriel et envoyés par HopHop.

Les repas ou collations ne doivent contenir ni noix ni arachides à des fins de prévention pour les enfants allergiques.



CODE DE VIE ET MESURES DISCIPLINAIRES (À LIRE AVEC VOTRE ENFANT AVANT LE CAMP)

Le respect de soi

- Je porte des vêtements et chaussures adaptées;
- Je participe aux jeux afin de passer de belles journées;
- Je bois de l'eau lorsque ça m'est demandé;
- J'applique bien ma crème solaire lorsque ça m'est demandé.
- Lorsque je fais face à un problème, je reste calme et j'informe mon animateur ou mon animatrice;

Le respect des autres

- Je fais preuve de bienveillance envers les autres;
- Je ne fais aucune forme d'intimidation, d'injure ou de violence;
- Je respecte les consignes de toutes les personnes responsables du camp de jour;
- Je quitte le site du camp seulement lorsque mon animateur ou mon animatrice l'autorise.

Le respect de l'environnement

- Je respecte les lieux et le matériel que j'utilise;
- Je respecte l'environnement en jetant mes déchets aux endroits appropriés.

MESURES DISCIPLINAIRES

Afin de maintenir la qualité du service de camp de jour, des actions seront entreprises dans le cas où l'enfant ne respecte pas le code de vie.

Selon la situation, il est possible de passer immédiatement d'une étape à l'autre.

Étape 1 : L'enfant est averti verbalement par son animateur ou son animatrice et le parent est avisé en fin de journée par un des membres du personnel.

Étape 2 : L'enfant est retiré temporairement des activités et le parent est avisé en fin de journée par un des membres du personnel du camp.

Étape 3 : La personne responsable du camp et son supérieur immédiat rencontrent les parents.

Étape 4 : Selon la gravité de la situation, l'enfant est suspendu des activités du camp de jour pour un temps indéterminé. Un avis verbal et écrit sera remis au parent indiquant qu'une récidive conduira à l'expulsion.

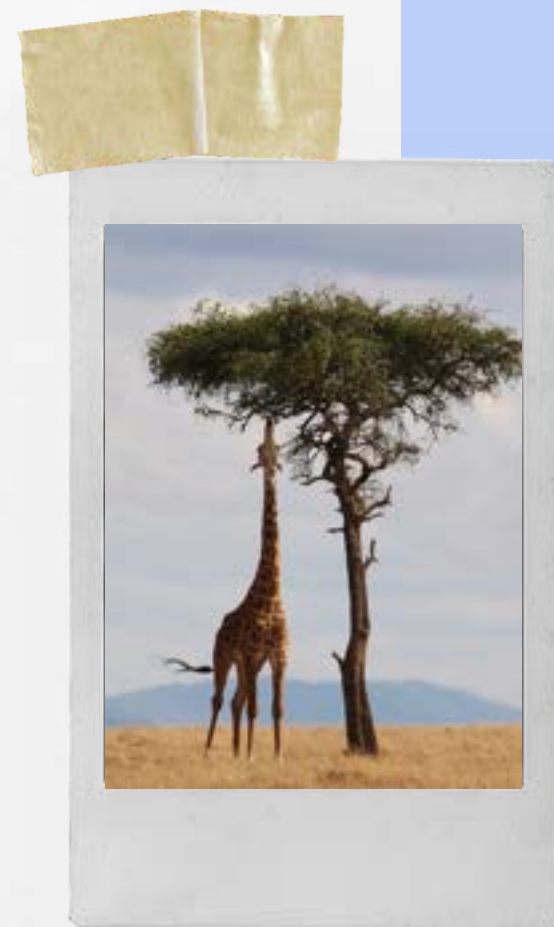
Étape 5 : L'enfant est expulsé du camp de jour.



HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE

7 h à 8 h 25	Service de garde animé
8 h 30 à 8 h 45	Rassemblement
8 h 45 à 8 h 55	Prise des présences en groupe et déplacement
9 h à 10 h	Activité planifiée
10 h à 10 h 30	Collation
10 h 30 à 11 h 30	Activité planifiée
11 h 30 à 13 h	Dîner et activités libres
13 h à 14 h 30	Activité planifiée
14 h 30 à 15 h	Collation
15 h à 16 h	Activité planifiée
16 h à 16 h 30	Transfert vers le service de garde et accueil des parents
16 h 30 à 17 h 45	Service de garde animé

L'horaire est sujet à changement lors des sorties et des journées d'activités spéciales.

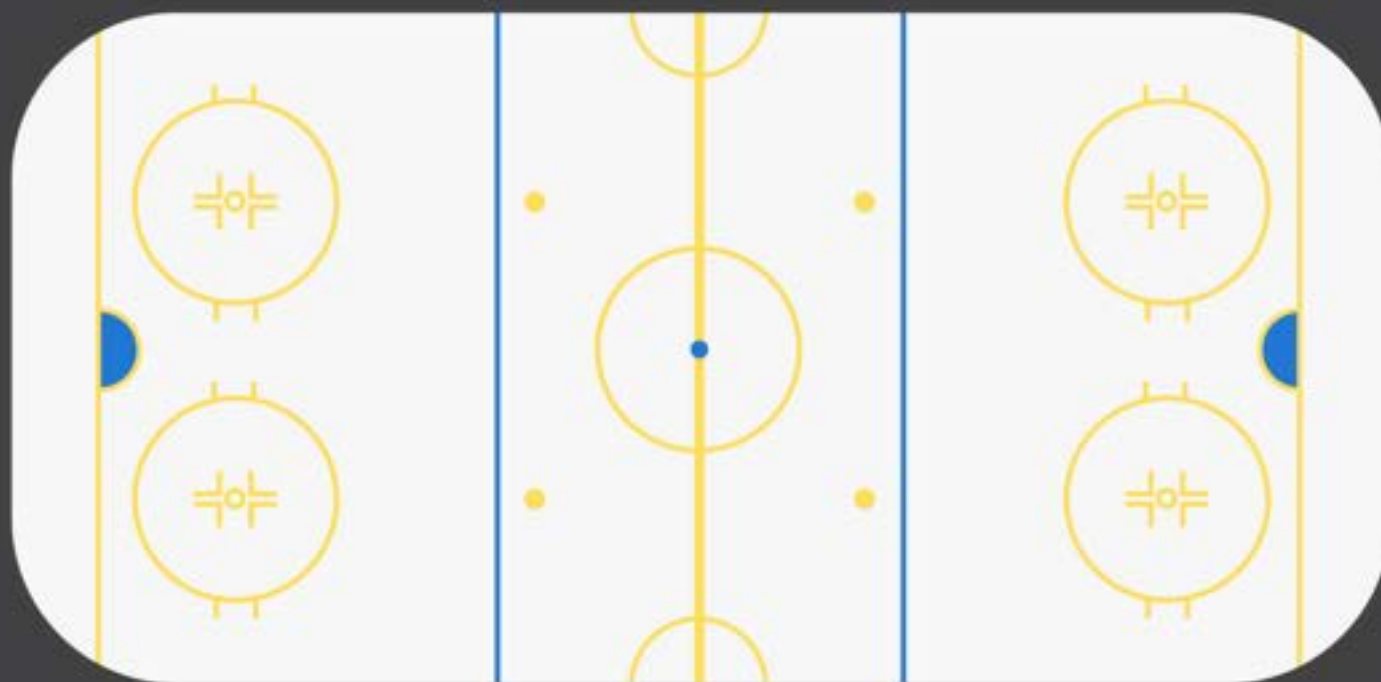


VOYAGEZ AVEC NOUS

SEMAINES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 1 26-30 juin Destination Cuba	Accueil des voyageurs			SORTIE Camping Bonjour	Journée beach party
Semaine 2 3-7 juillet Destination Mexique		Halloween		SORTIE RécréOFUN	Journée fête des morts
Semaine 3 10-14 juillet Destination Grèce		Jeux olympiques		SORTIE Domaine du rêve	Journée des dieux grecs
Semaine 4 17-21 juillet Destination Australie			Rallye safari	SORTIE Plage Yamaska	Journée sous l'océan
Semaine 5 24-28 juillet Destination Pôle Nord				SORTIE Camping St-Pie	Journée Noël
Semaine 6 31 juillet-4 août Destination États-Unis		Chasse aux trésors		SORTIE Expo agricole	Journée cowboy
Semaine 7 7-11 août Destination Japon		Atelier "Au son des Histoires"		SORTIE Ninja Factory	Journée Ninja
Semaine 8 14-18 août Destination Brésil			Color Run		FÊTE Carnaval de Rio

LÉGENDE

- Accueil par beau temps
- Sens de la circulation
- Chapiteau
- Accueil par mauvais temps
- Clôture



rue Principale